



<b>SERVICE / DIVISION</b>	Service de la planification et réalisation de projets / Planification et réalisation de projets	<b>No SD</b> SD-2024-5962
<b>CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES</b> Dépôt du projet de règlement; Avis de motion; Adoption du règlement par le conseil municipal devant se tenir dans les délais énoncés à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c C-19); Approbation des personnes habiles à voter; Approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec; Avis de publication finale en vertu de l'article 362 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).		
<b>CADRE NORMATIF</b> En vertu des articles 544 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).		
<b>REMARQUE(S)</b> SD et pièces vérifiées per le service du greffe.		
<b>EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU</b>  de recommander au conseil de prendre acte du projet de Règlement numéro L-13150 décrétant l'exécution de travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois et un emprunt de 13 180 000 \$ à cette fin.  de demander à la greffière ou à la greffière adjointe d'inscrire à l'ordre du jour d'une prochaine séance du conseil, un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement portant le numéro L-13150 décrétant l'exécution de travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois et un emprunt de 13 180 000 \$ à cette fin.  de recommander au conseil d'adopter le Règlement numéro L-13150 décrétant l'exécution de travaux de rénovation majeure de la bibliothèque Alain-Grandbois et un emprunt de 13 180 000 \$ à cette fin.		